FICHE TECHNIQUE

Désignation : Câble basse tension en cuivre N05 VV-U 2x1.5 mm²
Norme de référence : NF C 32-207 et NM 06-3-191
Code IMACAB : AVUB1.5

Tension maximale de service ≈: 0,6 KV
Tension nominale de service ≈: 0,3/0,5 KV
Couleur : Bleu Marron

Description du câble :

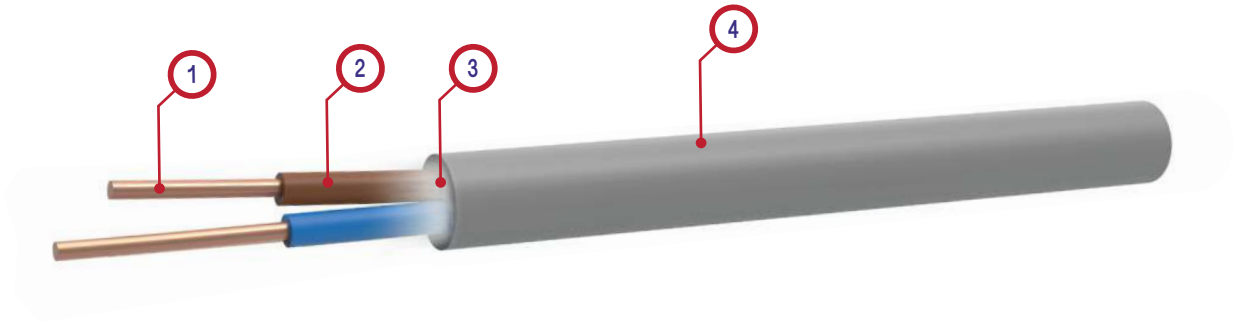

AD7 C2 +60° c -15° c Passable Moyen Pb

1. Âme rond en cuivre
2. Isolation PVC coloré
3. Poudre de séparation
4. Gaine en PVC formant bourrage

Spécification du Produit

Câble basse tension en cuivre N05 VV-U 2x1.5 mm²

Constituant	Désignation	Valeur	Unité
Ame conductrice Classe 2 (CEI 60-228)	Métal : Cuivre Section Diamètre approximatif	 1.5 1.35	 mm² mm
Isolant	PVC type TI2 Température admissible au conducteur Température admissible au conducteur au cours d'un court-circuit de 5S. maxi Epaisseur nominale Diamètre approximatif Allongement nominale Résistance mécanique nominale	 70 160 0,7 2.74 +/- 0.1 150 12.5	 °C °C mm mm % Mpa
Gaine extérieure	Constituée en PVC type TM2 non propagateur de flamme catég. C2 Selon NFC 32-070 et CEI 332-1 Epaisseur nominale Allongement nominale Résistance mécanique nominale	 1.0 150 12.5	 mm % MPa
Caractéristiques dimensionnelles			
Diamètre Méplat		7.6	mm
Poids total approximatif		90	kg / km
Caractéristiques electriques			
IMPEDANCES			
Résistance électrique	Résistance en courant continu à 20°C	12.1	Ohm/Km
Résistance d'isolement	à 90°C	0.010 mini	Mohm/Km
CAPACITE DE TRANSIT si conditiond différents, appliquer coef. de correction (voire NFC15-100)			
Chute de tension		23	Amprers
Câble à l'air libre	Température de l'aire 30°C	20	K.m/W
Essai de tension à 2500 Volt pendant 5 min chaque pahse			

N.B.

Les calculs sont effectués en conformité avec la CEI 60287, les câbles sont supposés fonctionner en charge nominale (tension et intensité) calculs donnés à titre informatif valables pour une seule liaison en trèfle jointif et mise à la terre de l'écran aux deux extrémités. Les conditions de pose doivent respecter les règles de l'art. Pour la partie enterrée, les câbles sont supposés en pleine terre. Pour la partie à l'air libre, les câbles sont supposés sur des chemins de câble, à une distance des murs égale à au moins un diamètre de câble.